

3 mars 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# COMMUNIQUE COMMUN ENTRE LA FRANCE ET BAHREIN SIGNE PAR M. VALERY GISCARD D'ESTAING LORS DE SON VOYAGE OFFICIEL AU PROCHE-ORIENT, BAHREIN, LE 3 MARS 1980

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BAHREINIENNES ` A L'INVITATION DE SON ALTESSE CHEIKH ISSA IBN SALMAN AL KHALIFA, EMIR DE L'ETAT DE BAHREIN, M. VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, A EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE A BAHREIN LES 3 ET 4 MARS 1980 ` DATE `.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET LA DELEGATION FRANCAISE ONT ETE L'OBJET D'UN ACCUEIL CHALEUREUX DE LA PART DE SON ALTESSE L'EMIR DE L'ETAT DE BAHREIN, DU GOUVERNEMENT ET DU PEUPLE DE BAHREIN, EXPRESSION DES RAPPORTS D'AMITIE PROFONDE EXISTANT ENTRE LES DEUX PAYS ET DE LEUR VOLONTE COMMUNE D'ELARGIR ET D'APPROFONDIR LEUR COOPERATION DANS DIFFERENTS DOMAINES.

- AU-COURS DE SON SEJOUR, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A EFFECTUE UNE VISITE DE BAHREIN ET IL A EXPRIME SA HAUTE APPRECIATION POUR LES REALISATIONS EFFECTUEES PAR LE GOUVERNEMENT DE BAHREIN DANS-LE-CADRE DE L'EXECUTION DE SON PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT.\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BAHREINIENNES ` DANS UN CLIMAT D'AMITIE ET DE COMPREHENSION MUTUELLE DES ENTRETIENS ONT EU \_LIEU ENTRE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET SON ALTESSE L'EMIR DE BAHREIN, AUXQUELS ONT PARTICIPE : DU COTE FRANCAIS :

- M. JEAN FRANCOIS-PONCET, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,

- M. ANDRE GIRAUD, MINISTRE DE L'INDUSTRIE,

- M. JEAN-FRANCOIS DENIAU, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR,

- M. JEAN-PHILIPPE LECAT, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,

- M. MAURICE FOUGEROUSE, AMBASSADEUR DE FRANCE A MANAMA : DU COTE

BAHREINI :

- CHEIKH MOHAMED IBN MOBARAK AL KHALIFA, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,

- M. YUSUF AHMED AL SHIRAWI, MINISTRE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INDUSTRIE,

- M. TAREK ABDUL RAHMAN AL MOAYYED, MINISTRE DE L'INFORMATION,

- M. HABIB AHMED KASSEM, MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE,

- M. SALMAN AL SABAGH, AMBASSADEUR DE BAHREIN A PARIS.\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BAHREINIENNES ` LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET SON ALTESSE L'EMIR ONT PROCEDE A UN EXAMEN DES RELATIONS BILATERALES ET DES QUESTIONS INTERNATIONALES ACTUELLES D'INTERET COMMUN, ET EN PREMIER \_LIEU, DE LA QUESTION DU MOYEN-ORIENT, DU DIALOGUE EURO - ARABE ET DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN.

- EN CE QUI CONCERNE LES RELATIONS BILATERALES, LES DEUX CHEFS \_D\_ ETAT ONT EXPRIME LEUR SATISFACTION DES RELATIONS AMICALES ET DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS AU-COURS DES ANNEES PRECEDENTES, EN-PARTICULIER DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE, TECHNIQUE ET CULTUREL.

- ILS ONT PRIS NOTE AVEC SATISFACTION D'UN ACCROISSEMENT DANS LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS PAR LA SIGNATURE D'ACCORDS DANS LES DOMAINES DE

-----  
L'ENERGIE ELECTRIQUE, DU TOURISME ET DE LA JEUNESSE. ILS ONT REAFFIRME L'IMPORTANCE QU'ILS ATTACHENT A LA POURSUITE DE L'ACTION DES DEUX COMMISSIONS MIXTES, ECONOMIQUE ET TECHNIQUE. ILS ONT EXPRIME L'ESPOIR QUE LES DISCUSSIONS EN-COURS OUVRENT DE NOUVELLES VOIES A LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS, EN-PARTICULIER DANS LES DOMAINES DE LA PETROCHIMIE, DU DESSALEMENT `DE L'EAU DE MER`, DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM ET DE L'AERONAUTIQUE.

- LA PARTIE FRANCAISE, MARQUANT SON INTERET POUR LES PROJETS DE COOPERATION REGIONALE, A INDIQUE QUE LA FRANCE ETAIT DISPOSEE A Y APPORTER SON \_CONCOURS. LES DEUX PARTIES SONT CONVENUES DE DEVELOPPER ET D'APPROFONDIR LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS DANS LES DOMAINES DE LA CONNAISSANCE DES CIVILISATIONS, DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION.\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BAHREINIENNES ` EN CE QUI CONCERNE LA QUESTION DU MOYEN-ORIENT, LES DEUX PARTIES ONT EXPRIME LEUR PROFONDE PREOCCUPATION DEVANT L'EVOLUTION DE LA SITUATION DANS LA REGION, QUI REPRESENTE UN GRAVE FOYER DE TENSION INTERNATIONALE MENACANT LA STABILITE ET LA SECURITE DE LA REGION AINSI QUE CELLES DE L'ENSEMBLE DU MONDE.

- LES DEUX PARTIES ONT EXPRIME LEUR CONVICTION QUE LE PROBLEME PALESTINIEN EST CELUI D'UN PEUPLE ET NON UN PROBLEME DE REFUGIES.

- AYANT RAPPELE LEURS POSITIONS RESPECTIVES CONNUES SUR LE REGLEMENT DE LA QUESTION DU MOYEN-ORIENT, ELLES SONT CONVENUES QU'UNE PAIX JUSTE ET DURABLE POSTULE NOTAMMENT LE RETRAIT D'ISRAEL DES TERRITOIRES ARABES OCCUPES EN 1967 `GUERRE DES SIX JOURS` ET LA RECONNAISSANCE DES DROITS LEGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN, DONT SON DROIT A L'AUTODETERMINATION DANS-LE-CADRE DE CE REGLEMENT DE PAIX GLOBAL.\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BAHREINIENNES ` LES DEUX PARTIES ONT EXAMINE LA SITUATION DANS LA REGION DU GOLFE `PERSIQUE` ET ONT REAFFIRME LA NECESSITE DE CONSERVER CETTE REGION A L'ECART DES RIVALITES DES GRANDES PUISSANCES, DANS LA PAIX ET LA STABILITE. ILS ONT REAFFIRME QUE LE MAINTIEN DE LA SECURITE ET DE LA STABILITE DANS LA REGION DU GOLFE RELEVE DE LA SEULE RESPONSABILITE DES ETATS DE CETTE REGION.

- LES DEUX PARTIES SONT CONVENUES QUE LE DIALOGUE EURO - ARABE OFFRE DES POTENTIALITES CONSIDERABLES POUR LA REALISATION DES INTERETS COMMUNS DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE `CEE` ET DES PAYS ARABES ET ELLES ONT AFFIRME LA NECESSITE DE LE CONSOLIDER DES QUE POSSIBLE £ DE MEME ELLES ONT EXPRIME LE SOUHAIT QUE SOIT ETABLI UN DIALOGUE ENTRE LES PAYS DU GOLFE ET LES PAYS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE.

- DANS CET ESPRIT, LA PROPOSITION FRANCAISE D'UN TRILOGUE ENTRE LES PAYS ARABES, LES PAYS EUROPEENS ET LES PAYS AFRICAINS A FAIT L'OBJET D'UN ECHANGE\_DE\_VUES ENTRE LES DEUX DELEGATIONS.\